Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et

Jeunesse + Sport

**Herausgeber:** École fédérale de sport de Macolin

**Band:** 55 (1998)

Heft: 4

Artikel: Un problème qui nous concerne tous? : Les adieux au sport de haut

niveau

Autor: Schmid, Jürg

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-998777

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Un problème qui nous concerne tous?

## Les adieux au sport de haut niveau

Jürg Schmid Traduction: Marianne Honneger



Eveline Dirren, ancienne championne de ski.

(Photo: Daniel Käsermann)

Le passage d'une carrière sportive à une carrière professionnelle n'est pas toujours facile et dépasse le strict cadre des affaires privées. L'environnement y a sa part de responsabilité et de nombreux problèmes sont encore à résoudre.

Xaver Kurmann, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de 1968 en poursuite individuelle (cyclisme), aujourd'hui technicien dans l'industrie, affirme que pour les sportifs, la période qui suit la haute compétition est souvent plus difficile à gérer que le début de leur carrière (Vogel, 1996). Nous allons tenter ici de voir jusqu'à quel point les sportifs de haut niveau rencontrent effectivement des difficultés à se construire une «deuxième vie» après avoir fait leurs adjeux au monde du sport. Nous nous pencherons ensuite sur la question de savoir qui, en Suisse, prend des mesures pour que la fin d'une carrière sportive ne soit pas synonyme de réinsertion à problèmes.

## Un exemple frappant

Sous le titre «Cinq millions plus tard», le *Tages-Anzeiger* de Zurich publiait récemment l'article suivant: «Vous souvenez-vous de Leon Spinks, ce boxeur que l'on reconnaissait facilement à son sourire quelque peu édenté, devenu célèbre en 1978 pour avoir détrôné Muhammad Ali? Qu'est-il advenu de lui?» Poursuivant la lecture, on apprend que l'histoire

de Spinks est réellement aussi triste qu'on pouvait le craindre. Des cinq millions de dollars qu'il a gagnés grâce à ses poings, il ne reste rien, pas plus d'ailleurs que des amis de l'époque. Sa santé est ruinée par les drogues et par l'alcool, son couple n'a pas survécu. Aux dernières nouvelles, Spinks tenterait de survivre tant bien que mal grâce à des emplois occasionnels à 4 dollars 75 de l'heure, à des travaux de nettoyage ou de déchargement de camions.

Leon Spinks n'est pas le seul à avoir manqué le passage délicat des feux de la rampe du sport international à la «vie de tous les jours»: citons ici pour mémoire Ben Johnson (athlétisme), Maradona (football), Tonia Harding (patinage artistique), Björn Borg (tennis) ou Matti Nykänen (saut à skis). Mais le destin de toutes les grandes stars du sport n'est pas toujours aussi dramatique. Il existe aussi des

Jürg Schmid est psychologue FPS et travaille comme premier assistant à l'EPF de Zurich, Section maître d'éducation physique.

athlètes qui ont connu le succès dans d'autres domaines une fois leur carrière sportive terminée. Pour ne parler ici que de la Suisse, souvenons-nous par exemple de Bernhard Russi (ski alpin), de Claudio Sulser (football) ou de Christian Kauter (escrime). Parmi d'autres exemples positifs, dont nous entendons parler à travers la presse, citons encore Jacqueline Fendt (natation) ou Regula Späni (natation). Mais il reste relativement difficile de trouver d'anciennes sportives de haut niveau qui poursuivent une carrière hors de leur foyer et ont réussi à se faire un nom dans ce nouveau contexte.

## Les études sont (encore) insuffisantes

Sommes-nous ici en présence des deux évolutions typiques des carrières «post-sportives»? Oui, pour autant qu'on s'en tienne aux articles des médias. Le fait qu'ils soient en général de caractère anecdotique et répondent en premier lieu à des intérêts journalistiques permet de douter que ces «portraits» soient le reflet véridique et authentique du passage d'une carrière sportive à une carrière professionnelle. Tournons-nous donc vers des témoins plus objectifs: les études scientifiques. Mais l'analyse nous montre que de ce point de vue, la réinsertion après une carrière sportive de haut niveau n'a été que très peu étudiée dans notre pays et qu'il est tout au plus possible d'en estimer les difficultés. Alfermann et Gross (1997), après avoir examiné les études réalisées à ce sujet dans le reste de l'Europe, sont parvenus à la conclusion que près de 15% des athlètes rencontrent «de sérieux problèmes» pour gérer leur vie quotidienne après s'être retirés de la compétition de haut niveau. Toutefois, il ne peut s'agir là que d'une conclusion très provisoire, les recherches dans ce domaine étant encore trop rares.

Si - en Suisse - seul un nombre aussi restreint de sportifs rencontrait réellement de sérieuses difficultés pour se réinsérer à la fin de leur carrière de compétition, toute considération sur la réinsertion serait superflue, voire - selon certains milieux - déplacée. Les sportifs, d'après l'argument avancé, jouissent de nombreux privilèges pendant leur carrière: ils ont la possibilité de faire de leur hobby leur profession, de prendre part à «la plus belle activité accessoire du monde», disposent de beaucoup de loisirs et voyagent dans le monde entier. De plus, ils sont célébrés et populaires, acquièrent un statut qui leur vaut d'être reconnus au plan social. Et pour finir, ils sont grassement payés pour ce qu'ils font! Selon ceux qui les critiquent, les sportifs ne peuvent donc que s'en prendre à eux-mêmes s'ils ne réussissent pas à franchir le pas vers la «vie réelle» et si leurs gains s'envolent en même temps

que leurs succès. Car ces gains, c'est notoire, sont considérables: ils sont censés être «la paie du risque» et compenser la nature éphémère du succès et de la célébrité, ainsi que la brièveté d'une carrière de haut niveau. Ces risques sont connus: «l'imprévoyant» n'a donc pas à se plaindre des difficultés qu'il doit affronter dans sa «deuxième» vie.

## Le sport, une affaire de millions?

Ce point de vue n'est pas totalement inexact. Mais il ne tient pas compte du fait que seule une toute petite partie des sportifs exercent en «professionnels» un sport réellement lucratif et populaire, tel que le tennis, le basketball, le football ou le hockey sur glace. Et seule une petite minorité de ces sportifs de haut niveau s'assure une part substantielle des immenses sommes mises en jeu ou versées lors de transferts. En Suisse, l'exercice d'un sport de compétition ne permet qu'à de très rares athlètes de gagner leur vie et d'accéder à des milieux ou des cercles exclusifs de la société ou d'acquérir certains privilèges. De tous, il demande par contre - et des années durant - beaucoup de temps et un engagement qui dépasse souvent de loin celui d'une profession «normale». Mais par rapport aux possibilités de revenu ou de sécurité sociale qu'assure une activité professionnelle traditionnelle (assurance maladie, accident, invalidité, assurance chômage et caisse de pension), le sport professionnel n'a guère progressé au cours des dernières années. La conséquence pour les athlètes est qu'ils prennent de gros risques s'ils renoncent, au profit du sport, à gagner entièrement ou partiellement leur vie en exerçant une profession traditionnelle. Dans ces circonstances, il est inutile de calculer le prix que paierait par exemple un sportif ou une sportive de haut niveau dans l'incapacité de travailler suite à un accident de sport. Dans ce cas, il va sans dire que les gains que peut - en général - procurer le sport ne résisteraient pas à la comparaison. Il suffit de se rappeler du cas de cette ancienne «idole» du sport suisse: son quatrième rang aux Jeux olympiques de Barcelone lui a tout juste rapporté de quoi payer son voyage de retour au pays!

Il faut s'imaginer: les sportifs de haut niveau sont récupérés et deviennent les figures de proue de l'économie, de la politique et de la société dont ils servent à prouver l'efficacité, le rendement et les valeurs. Mais des milliards de chiffre d'affaires réalisé lors des Jeux olympiques, rien pour ainsi dire ne revient aux athlètes – du moins rien qui corresponde aux risques qu'ils sont prêts à assumer pendant leur carrière sportive. Rien non plus qui soit en rapport avec le prix que les athlètes devront éventuellement encore payer longtemps après s'être retirés de la

compétition, par exemple sous forme de moindres chances sur le marché du travail par manque de qualifications, de possibilités de perfectionnement ou d'expérience professionnelle.

Vu sous cet angle, c'est rarement par négligence ou par laisser-aller que certains sportifs de haut niveau affrontent de grandes difficultés à la fin de leur carrière sportive et s'insèrent avec peine dans le monde professionnel «traditionnel». Le fait qu'ils se trouvent dans une situation «objective» difficile et que leur situation de départ soit relativement mauvaise est tout aussi déterminant: qui pourrait reprocher à un sportif «retraité» de 35 ans de ne pas réussir brillamment sa réinsertion professionnelle - à une époque ou les personnes de 40 ans sont considérées comme âgées et ne trouvent que difficilement un nouvel emploi, même si elles ont fait leurs preuves professionnelles toute leur vie?

# La responsabilité partagée des clubs de sport, de l'économie et du secteur public

Compte tenu de ce qui précède, il est juste que la responsabilité pour la période qui suit une carrière sportive ne soit pas exclusivement assumée par les athlètes, qui sont mal organisés et ne défendent de ce fait que difficilement leurs intérêts. La disposition du monde sportif, de l'économie et du secteur public à s'engager dans ce domaine et à prendre des mesures pour faciliter la «retraite», et donc la réinsertion, augmenterait sans doute s'ils pouvaient comprendre que les sportifs ne profitent pas seulement de ces mesures après leur carrière, c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont plus «intéressants». Les sportifs tirent déjà profit de ces mesures pendant leur carrière de haut niveau, tout comme les milieux concernés d'ailleurs:

«Le» sport, c'est-à-dire les clubs, les fédérations et l'Association olympique suisse (AOS) ainsi que l'économie en profitent directement, car les sportifs qu'ils soutiennent restent plus longtemps actifs et exploitent de ce fait mieux leur potentiel. L'expérience a montré que de nombreux athlètes de haut niveau ont décidé d'arrêter leur carrière avant d'être arrivés au sommet, soit parce que trop préoccupés par les incertitudes financières, soit dans l'impossibilité de se concentrer suffisamment sur leurs buts sportifs parce que trop préoccupés par leur avenir professionnel (Botterill, 1982; Mathesius, 1996; Petitpas, Danish, McKelvain & Murphy, 1992; Werthner & Orlick, 1986). Par ailleurs, à long terme, il sera plus difficile de garantir une bonne relève si de nombreux sportifs éprouvent des difficultés à passer de la vie «sportive» à la vie «civile» et que ces difficultés sont rendues publiques: de telles perspectives n'incitent guère les jeunes sportifs – ni leurs parents – à se lancer dans l'aventure que représente une carrière de haut niveau. Les athlètes «tombés entre les mailles» sont en général assez amers et le disent. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils continuent à s'engager pour le sport et avec eux, ce sont des expériences importantes et un précieux savoir-faire qui seront perdus.

Le secteur public tire de plus un avantage direct du fait que les sportifs «retraités» ne se trouvent pas confrontés à de graves difficultés physiques, psychologiques ou financières. Car jusqu'à un certain point, ces situations sont assumées par les contribuables qui doivent les prendre en charge par le biais des institutions sociales.

Les avantages dont peuvent bénéficier le secteur public et le sport à s'occuper des athlètes au-delà de leur carrière de haut niveau semblent évidents. Malgré tout, bien peu de choses ont été entreprises chez nous dans ce domaine jusqu'à présent. Même si depuis quelques années, des efforts ont pu être observés à l'AOS en ce sens, il n'en reste pas moins qu'en comparaison avec d'autres pays, le secteur économique et le secteur public sont restés très discrets en Suisse. Il sera donc intéressant de voir ce qu'apportera dans ce domaine le nouvel article constitutionnel proposé par Adolf Ogi, notre ministre des sports, la loi sur le sport en préparation et la déclaration d'intention en vue d'un soutien futur aux sportifs de haut niveau au-delà de leur carrière (Senn, 1997).

## Un regard par-delà nos frontières

Si nous portons notre regard sur d'autres pays, il nous reste à dire en conclusion que les Etats de l'ancien bloc de l'Est se sont activement engagés pour la reconversion de «leurs» sportifs de haut niveau dans une vie «normale» (Svoboda & Vanek, 1982). Et la France, pour citer un exemple actuel, a adopté une loi qui fixe certaines obligations à l'Etat et au mouvement sportif: «L'Etat, en liaison avec le mouvement sportif, assure au sportif de haut niveau les moyens de se perfectionner dans sa discipline sportive et veille à son insertion professionnelle [souligné par l'auteur]» (Irlinger, Augustini, Duret & Louveau, 1996, p. 5). Il sera intéressant, au prochain Symposium de Macolin, d'apprendre quelles expériences la France et d'autres pays ont réalisées avec leurs programmes de promotion du sport par rapport à la fin de carrière de haut niveau et ce que la Suisse peut en tirer comme enseignement.

#### **Bibliographie**

Une bibliographie des ouvrages cités peut être obtenue auprès de l'auteur.

Son adresse: EPF Zurich, Section maître d'éducation physique, Service de recherche en psychologie du sport, Möhrlistrasse 23, Case postale, CH – 8033 Zurich 6. ■